

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19/12/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
8	5	7

Vote
A l'unanimité
Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en SOUS PREFECTURE DE
PITHIVIERS
Le : 04/01/2024
Et
Publication ou notification du :
04/01/2024

L'an 2023, le 19 Décembre à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de Courcelles-le-Roi s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur WERA Jonathan, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 28/11/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 28/11/2023.

Présents : M. WERA Jonathan, Maire, Mme TUVÉE Victoria, M. GUITTARD Laurent, Mme BIHOUEE Françoise, M. DUAULT Bernard

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MOREAU Marie-Claude à M. WERA Jonathan, M. CUDENNEC David à Mme TUVÉE Victoria

Absent(s) : M. ARCHENAUULT Patrick

A été nommé(e) secrétaire : Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil, M. David CUDENNEC est nommé.

2023D076 – Avis sur le dossier déposé par la Commune de Nancray sur Rimarde pour l'installation d'une centrale solaire et bâtiment au lieu-dit " Les Sablières "

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

➤ Donne un avis favorable au PC 045 220 22 N0002 pour la construction d'une centrale solaire et bâtiments sur la commune de Nancray sur Rimarde au lieu-dit « Les Sablières »

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 04/01/2024
Le Maire
Jonathan WERA